

MÉMOIRE
DE FOUILLES

Le Mans du I^{er} au IV^e siècle de notre ère

dévoilé par
l'archéologie

Inrap⁺
+

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives



:Of course
LE MANS





Sites de l'Antiquité au Mans : les principales fouilles archéologiques de 1913 à 2018 et leur responsable scientifique

USINE CHAPPÉE

Julien Chappée, privé, 1913

SAINT-PAVIN-DE-LA-CITÉ

Joseph Guilleux, DRAH, 1975-1976

RUE DORÉE

Pierre Térouane, DRAH, 1976

RUE DE L'ÉTOILE (N° 20)

Jean-Luc Sergent, DRAH, 1980

FILLES-DIEU

François Pasquier, DRAH, 1982

THERMES CLAUDE CHAPPE

Joseph Guilleux, DRAH, 1980-1987

Frédéric Mercier, Afan, 1988-1989

ÎLOT 7

Marie Pouli, DRAH, 1985

CITÉ JUDICIAIRE

Stéphane Deschamps, Afan, 1986-1987

LES HALLES

Stéphane Deschamps, Afan, 1987-1988

ÉTOILE-JACOBINS

Marie Pouli, Afan, 1988-1989

LYCÉE MONTESQUIEU,

Gilles Courtoux, Afan, 1990

RUE DU DONJON

Laurence Daudin, Afan, 1990

TRÉMIE DES JACOBINS

Isabelle Frager, Afan, 1991

RUE MONTBARBET (N° 24)

Frédéric Mercier, Afan, 1992

RUE DE L'ÉTOILE (N° 24)

Gérard Guillier, Afan, 1994

ÎLOT 27

Pierre Chevet, Afan, 1994

ÉCOLE DULAC

Pierre Chevet, Afan, 1995

DENFERT-ROCHEREAU

Pierre Chevet, Afan, 1995

SQUARE DU PRÉ

Ludovic Schmitt, Afan, 1995

MONNOYER

Pierre Chevet, Inrap, 2005-2006

QUINCONCE DES JACOBINS

Pierre Chevet, Inrap, 2010-2011

RUE WILBUR WRIGHT

Martin Pithon, Inrap, 2013

PLACE DU JET D'EAU

Stéphane Augry, Inrap 2014

VISITATION

Pierre Chevet, Inrap, 2016

JARDINS DE LA CATHÉDRALE

Stéphane Augry, Inrap, 2018

AFAN

Association pour les fouilles archéologiques nationales

DRAH

Direction régionale des Antiquités historiques

INRAP

Institut national de recherches archéologiques préventives

Prescription et contrôle scientifique

Le ministère de la Culture, en application du livre V du code du patrimoine, a pour mission d'inventorier, étudier, protéger et conserver le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il s'assure également de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux directions régionales des Affaires culturelles (services régionaux de l'Archéologie).

AUTEURS DES TEXTES

Pierre Chevet avec la collaboration d'Élodie Cabot et de Stéphanie Raux, Inrap ; Hugo Meunier, Le Mans université, UMR 6566 CReAAH.

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Bénédicte Hénon-Raoul, Inrap

CONCEPTION GRAPHIQUE

LM communiquer

RÉALISATION

Voiture 14

© Inrap, août 2019



La fouille des jardins de la cathédrale menée par l'Inrap entre 2017 et 2018 a permis de mettre au jour de nouveaux pans de l'enceinte romaine. Trois tours ont été dégagées : la tour d'angle de l'ancien évêché, la tour Saint-Joseph et la tour Saint-Michel sur laquelle une étude de maçonnerie est ici menée. Les pans de murs révélés présentent un bon état de conservation avec des décors, des joints tirés au fer et un jeu sur la polychromie.

© Stéphane Augry, Inrap

C'est grâce aux fouilles d'archéologie préventive conduites depuis les années 1980 que nous connaissons mieux les origines de la Ville du Mans. En redessinant la ville d'aujourd'hui, en façonnant un nouvel aménagement, en construisant de nouvelles infrastructures, nous avons la possibilité de nous plonger dans l'histoire de notre territoire. Les fouilles menées sur les sites des Quinconces, de la Visitation et aux abords de la cathédrale donnent à comprendre l'organisation de la ville antique : quartiers d'artisanat, habitations, voiries, sanctuaire. Dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire, ces chantiers ont pu être découverts par le grand public à l'occasion de visites à deux voix, archéologue de l'Inrap et guides-conférenciers du service Ville d'art et d'histoire. Aujourd'hui, la plupart de ces éléments ne sont plus visibles. Le musée Jean-Claude Boulard - Carré Plantagenêt est l'écrin offert à la ville et à ses habitants pour évoquer cette vie d'autrefois et appréhender le quotidien à *Vindinum* il y a 2 000 ans. En exposant les origines du Mans, le musée joue ce rôle majeur d'expliquer le présent en restituant le passé. À travers ce livret, et grâce au partenariat entre l'Inrap et la Ville du Mans, ce sont tous les contours de la ville à l'époque gallo-romaine qui sont précisés, en attendant que de nouvelles découvertes archéologiques fassent encore évoluer notre regard et notre connaissance sur l'histoire de notre ville.

STÉPHANE LE FOLL

Maire du Mans

Président de Le Mans Métropole

Ancien ministre

Les fouilles préventives sont éphémères mais les connaissances qu'on en retire ne le sont point. « Sauvegarder par l'étude » telle est la mission de l'Inrap : en collectant les données, en les étudiant scientifiquement, en expertisant le mobilier archéologique, en conduisant des projets de recherche, l'archéologie permet que l'histoire d'une ville se poursuive sans que son passé ne soit oublié. C'est pourquoi l'Inrap attache une importance particulière à la diffusion et à la transmission des connaissances auprès des citoyens : ce « Mémoire de fouilles » en est une belle démonstration. Il nous donne à voir et à comprendre l'histoire antique du Mans, lorsqu'elle la ville s'appelait *Vindinum*, « la citadelle sacrée ». Grâce à ces découvertes archéologiques, on appréhende mieux les origines gauloises de la cité, notamment l'activité d'artisans potiers et le dépôt d'offrandes rituelles. Mais les premières traces d'habitat groupé ne remontent guère avant le milieu du 1^{er} siècle où, rapidement, la ville va atteindre puis dépasser les 30 ha, avant de s'étendre sur près de 80 ha à la fin du Haut-Empire pour, enfin, se rétracter au III^e siècle. L'enceinte et les monuments publics sont maintenant mieux connus, la vie quotidienne est étudiée, les pratiques religieuses et funéraires documentées : grâce au travail des archéologues, sous la ville d'aujourd'hui, de l'Époque moderne et du Moyen Âge, l'Antiquité est révélée. Nous fouillons, et c'est l'histoire des antiques Manceaux qui est enfin dévoilée.

DOMINIQUE GARCIA

Président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)

1 Un site favorisé
par sa morphologie
et sa géologie

PAGE 8

2 Des Gaulois avant
les Romains ?

PAGE 10

3 La ville romaine

PAGE 12

4 *Vindinum* durant
la *Pax romana*

PAGE 16

5 La ville des morts

PAGE 28

6 La *Civitas*
cenomannorum

PAGE 32

Fouille
archéologique

Nécropole Haut-Empire et Bas-Empire
(¹^{er} siècle av. J.-C. - ⁴^e siècle apr. J.-C.)



Le Pré

Jardins de la cathédrale

Quinconce
des Jacobins
(ancien théâtre)

«Arenes» antiques

THERMES
CLAUDE CHAPPE

Étoile-Jacobins

Les Halles

Visitation

Localisation des principaux
sites fouillés dans la ville
actuelle. © Pierre Chevet, Inrap



1 Un site favorisé par sa morphologie et sa géologie

Zone de confluence aux reliefs marqués, le site naturel du Mans offre une position défensive prisée durant l'Antiquité.

L'éperon de la Butte de la Cité Plantagenêt doit sa forme aux cours d'eau qui l'encadrent au nord et au sud. Il domine la Sarthe de 35 à 50 m, avec des pentes vives pour la région. Le ruisseau d'Isaac s'est taillé, dans un substrat sableux, une profonde vallée aux pentes marquées, séparant de la Butte de la Cité Plantagenêt des plateaux de la Couture et du Greffier. Cette vallée joue un rôle majeur dans la dynamique d'expansion de la ville. Son élargissement, à l'approche de sa confluence avec la Sarthe, ouvre un vaste espace en bordure de rivière, vecteur économique à proximité duquel le commerce tiendra une place active.

Ses flancs pentus, contraignants pour l'aménagement urbain, font que, depuis près de 2 000 ans, les hommes n'ont de cesse de gommer ce relief, au point qu'aujourd'hui il n'est plus perceptible dans le centre-ville. Hormis quatre sources naturelles, le secteur dispose d'un riche sous-sol. Outre d'importants gisements de fer au nord de la ville, la géologie locale offre tous les matériaux nécessaires à la construction :

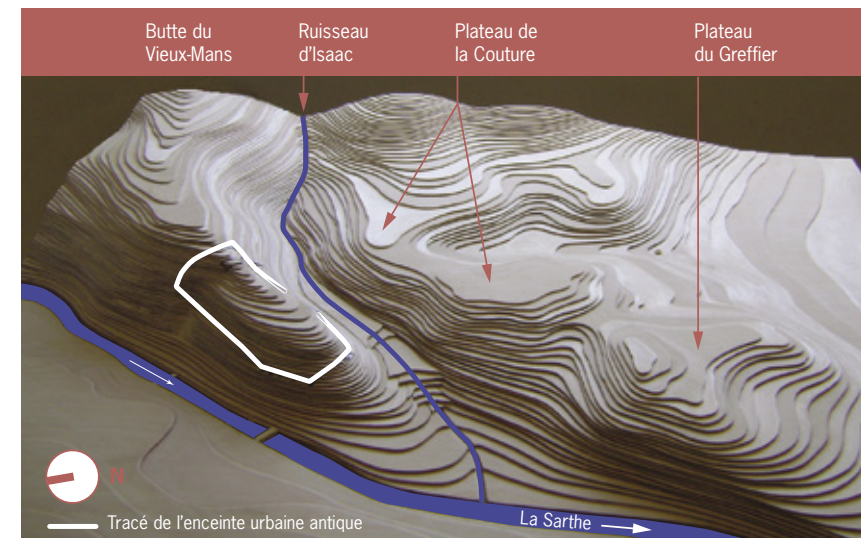
- grès, durs ou tendres, pour les fondations ou les élévations ;
- calcaires pour la pierre à bâtir et la fabrication de la chaux ;
- sables pour la confection du mortier ;
- argiles pour produire tuiles, briques et poterie ;
- graves et graviers pour les sols extérieurs et les chaussées ;

– marbres pour la décoration intérieure...

Ces roches aux couleurs variées permettent de construire des murs plus ou moins richement décorés. L'exemple le plus connu est la face extérieure de l'enceinte urbaine antique, où se côtoient plusieurs motifs géométriques exploitant la palette des teintes existantes.



La caractéristique de l'enceinte romaine du Mans est son riche décor de figures géométriques (triangles, losanges, chevrons...). Pas moins de 14 registres sont présents. C'est sans aucun doute la diversité de la géologie locale qui a permis cette mise en œuvre complexe, tous les matériaux nécessaires affleurant dans un rayon de moins de 20 km autour de la Cité. © Ville du Mans



Cette maquette topographique du site naturel du Mans est visible au musée Jean-Claude Boulard – Carré Plantagenêt. © Pierre Chevet, Inrap

2 Des Gaulois avant les Romains ?

La morphologie de la Butte de la Cité Plantagenêt en fait un site de choix pour implanter un *oppidum* (site de hauteur fortifié). Il y a plusieurs années, des chercheurs ont cru et reconnaître la capitale des Aulerques cénomans, la tribu gauloise dont le territoire correspondait à peu près au département de la Sarthe.

La Butte de la Cité Plantagenêt, secteur sauvegardé où les archéologues interviennent peu, est mal connue. Faute d'éléments tangibles, l'hypothèse d'un *oppidum* sur l'éperon a été abandonnée depuis une trentaine d'années, au profit d'une ville gallo-romaine créée *ex nihilo*, près d'une agglomération gauloise avérée (Allonnes, distante de 6 km). Les récentes fouilles du Quinconce des Jacobins ont relancé la question, avec la mise au jour de vestiges de la fin de l'Indépendance gauloise (52 av. J.-C. victoire de Jules César sur Vercingétorix), notamment des poutres semi-enterrées et des trous de poteau témoignant de constructions légères. Les restes bien conservés d'un four de potier ont aussi été exhumés. Néanmoins, ces découvertes ne suffisent pas à faire une ville et encore moins un *oppidum*. Il s'agirait plutôt d'une petite unité d'artisans potiers installés en bordure du ruisseau d'Isaac. Une trentaine de monnaies gauloises ou de la République romaine, jetées dans le lit du ruisseau en offrandes à une divinité prouvent aussi la fréquentation du site avant la Conquête romaine. Ce rituel témoigne souvent de l'existence d'un gué. Aux Jacobins, son absence plaide en faveur d'un ruisseau sacré (eaux

guérisseuses ?) et d'offrandes en remerciement pour un souhait ou un vœu exaucé. Si ces plus anciens vestiges découverts au Mans attestent une occupation antérieure à la ville gallo-romaine, ils restent trop isolés pour confirmer la préexistence d'une agglomération. Ils laissent supposer toutefois la proximité d'un centre de production de poteries, à localiser.



Négatifs de poutres semi-enterrées et de poteaux en bois, témoins d'anciennes constructions en bordure du ruisseau d'Isaac, milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. (fouilles du Quinconce des Jacobins).

© Pierre Chevet, Inrap



Foyer de four de potier, avec céramiques remployées en guise de support de sole. Le laboratoire (chambre de chauffe), aérien, était détruit après chaque cuisson pour récupérer la production (fouilles du Quinconce des Jacobins).

© Pierre Chevet, Inrap



Denier d'argent à l'effigie de *Titus Quintus*, frappe de la République romaine, 90 av. J.-C. (fouilles du Quinconce des Jacobins). © Gilles Kervella



Denier d'argent de la tribu gauloise des Séquanes (fouilles du Quinconce des Jacobins). © Gilles Kervella

3 La ville romaine

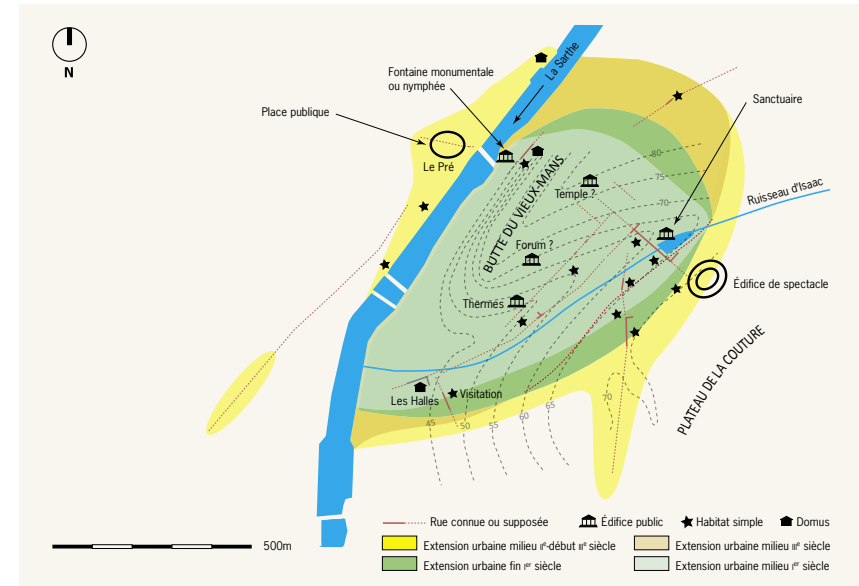
La main de Jules César se referme sur la Gaule en 52 av. J.-C., mais c'est Auguste, premier empereur romain qui règne de -27 à 14, qui l'organise et la divise en cités (subdivisions administratives). Celle de l'ancien territoire des *Aulerques cénomans* prend pour chef-lieu *Vindinum*, qui deviendra Le Mans.

Les premières traces d'habitat groupé ne remontent guère avant le début de notre ère. Ce sont des constructions en bois qui occupent la vallée du ruisseau d'Isaac, les pentes de la Butte de la Cité Plantagenêt et la rive gauche de la Sarthe. Ce noyau atteint une surface d'environ 30 hectares vers 50 apr. J.-C. Au cours des deux siècles suivants, *Vindinum* se développe et atteint 80 hectares. Le flanc sud de la vallée du ruisseau d'Isaac et la rive droite de la Sarthe, accessible par un pont situé vers l'actuel pont Yssoir, sont occupés. Le tissu urbain est parcouru par des rues qui se déploient d'ouest (vers 30-40 apr. J.-C. pour les premières) en est (80 apr. J.-C. pour les dernières). Il s'organise en quartiers : commercial (confluence Isaac-Sarthe), d'artisanat (sud), d'habitat (bord de Sarthe et flancs de la Butte de la Cité Plantagenêt). L'expansion de *Vindinum*, avec étirements le long des voies de sortie de la ville, est atypique. Généralement, les chefs-lieux occupent un espace délimité par un réseau de rues orthogonales né d'un projet urbain pensé en amont. *Vindinum* échappe à ce modèle. L'organisation de sa trame viaire est aussi atypique. Le quadrillage habituel au sommet

de la Butte de la Cité Plantagenêt se désorganise en périphérie, sous les contraintes topographiques.



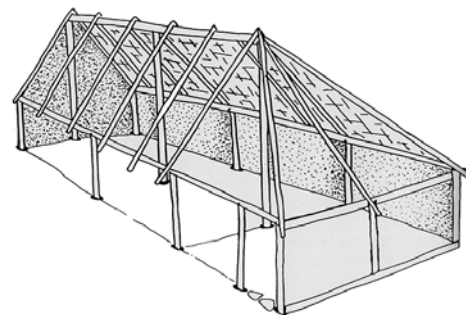
Coupe d'une des rues les plus importantes de la ville (site des Halles). Les surfaces de roulement sont constituées de cailloutis alluviaux damés reposant sur des assises de gros blocs qui en assurent la stabilité (radier). Lorsqu'une chaussée est trop endommagée, une nouvelle est construite par-dessus. Dans le cas présent, on ne compte pas moins de 14 phases de reconstruction, sur une durée de 250 ans. Au fond du sondage, la chaussée la plus ancienne a été construite entre 30 et 40 apr. J.-C. © Stéphane Deschamps, SRA Île-de-France



Expansion et topographie urbaine de la ville à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. © Pierre Chevet, Inrap

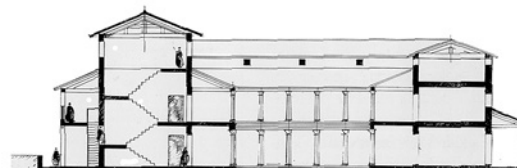
Avant 30 apr. J.-C., le bâti est en torchis sur une ossature en bois, selon les traditions indigènes. La maçonnerie n'apparaît qu'entre 30 et 50 apr. J.-C., entraînant une mutation du paysage urbain. Elle permet d'adopter des formes architecturales importées du monde romain. La parure monumentale compte notamment *forum*, édifice de spectacle, thermes, édifice(s) religieux, fontaine monumentale ou nymphée. Pour les habitats modestes ou les locaux annexes (dépendances, apprentis, ateliers...), les architectures traditionnelles restent d'usage. L'édification de grandes unités d'habitat ou de compositions monumentales suppose des surfaces planes que le site n'offre pas. Des années 30 au début du II^e siècle, des remodelages topographiques gomment les reliefs, notamment ceux de la vallée d'Isaac. Remblaiements et mises en terrasses s'opèrent dans les parties basses de la ville. Les flancs de la vallée ne seront jamais aménagés au-delà de l'actuelle place des Jacobins.

Tout donne l'impression d'un programme inachevé, pensé au coup par coup, au fur et à mesure des besoins d'agrandissement de la ville, ce qui différencie *Vindinum* d'autres chefs-lieux proches : *Iuliomagus* (Angers), *Condate* (Rennes), *Noviodunum* (Jublains) ou encore *Caesarodunum* (Tours). Pour ces villes, un véritable projet urbain a été mis sur pied, avec des emprises clairement fixées et une mise en place rapide du quadrillage de rues viabilisant l'espace. Le développement de *Vindinum* témoigne d'un front d'urbanisation qui progresse vers l'est depuis la confluence Sarthe-ruisseau d'Isaac et oppose deux zones. L'une à l'ouest bénéficie de surfaces planes propices au développement de grandes constructions, l'autre à l'est montre des constructions adaptées à la topographie.



Restitution d'un habitat sur ossature en bois, typique du début du I^{er} siècle apr. J.-C. On ne retrouve généralement de ces constructions modestes que les négatifs des poutres sablières basses et les traces des poteaux porteurs. Le site des Filles-Dieu, au bord du ruisseau d'Isaac, rapidement remblayé a toutefois bénéficié d'une ambiance humide favorable à la conservation de la matière végétale.

© François Pasquier, CAPRA



Vue de la partie résidentielle de la *domus* des Halles. Cette riche demeure, qui s'élevait sur deux étages, disposait d'une aile ouverte sur une rue commerçante louée à des artisans et revendeurs divers.

© Stéphane Deschamps, SRA Île-de-France



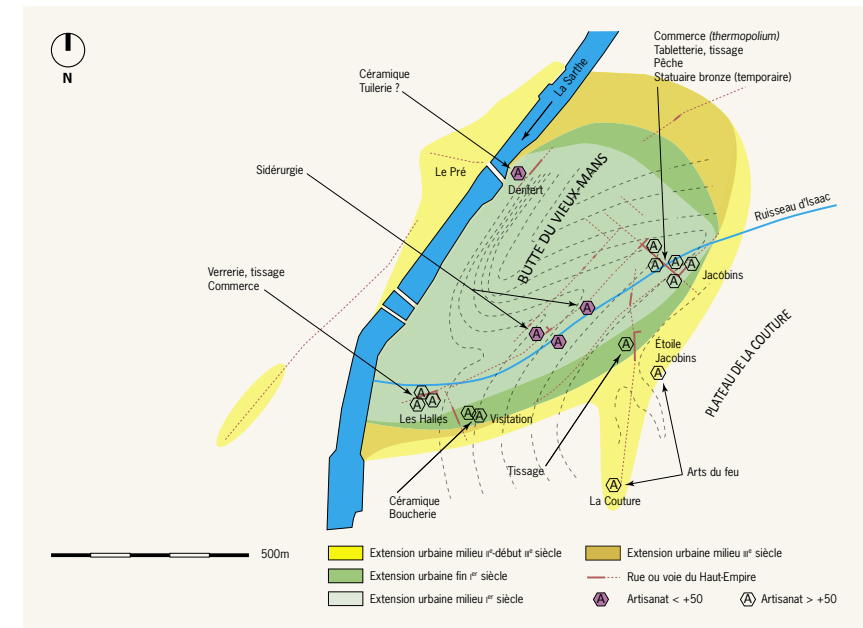
Dessin à l'encre de chine et aquarelle de Jean-Claude Golvin, 2015. Extension maximale de *Vindinum* (fin I^{er}-début III^e siècle apr. J.-C.). La Butte de la Cité Plantagenêt est occupée par des habitats et des espaces publics (forum, thermes, temple urbain). Le flanc sud de la vallée du ruisseau d'Isaac montre un bâti artisanal plus lâche. En bordure de Sarthe, de grands bâtiments servent d'entrepôts aux denrées. L'édifice de spectacle est en limite d'agglomération. Dessin appartenant aux collections du musée Jean-Claude Boulard – Carré Plantagenêt. © Photo Ville du Mans

4 *Vindinum* durant la *Pax romana*

La prospérité des I^{er} et II^e siècles apr. J.-C. est source d'une économie florissante. La Gaule se dote d'infrastructures ; la manière de vivre évolue, les Gaulois deviennent des Gallo-Romains. La politique d'assimilation de l'Empire favorise cette mutation, même si quelques révoltes émaillent les premières décennies du I^{er} siècle apr. J.-C.

Dans les chefs-lieux, la vie se romanise. Les villes se dotent de la plupart des édifices équipant les grandes cités italiennes. Les habitants participent à la vie publique, se détendent dans les thermes, honorent leurs dieux dans des temples ou sanctuaires, se divertissent en assistant aux jeux et spectacles donnés dans les arènes. L'eau courante, conduite par les aqueducs ou canalisée depuis les sources, alimente l'agglomération par des fontaines publiques le long des rues ou des adductions privées vers les riches demeures. Le bâti privé s'enrichit de résidences (*domus*) nanties de cours et jardins. En centre-ville, apparaissent des rues empierrées, pourvues de caniveaux, parfois d'égouts et bordées de trottoirs souvent couverts. Commerce et artisanat sont à leur apogée. En plus des ressources extra-urbaines traitées et/ou distribuées à *Vindinum* – le fer extrait des environs du Mans et les céréales produites par certaines régions agricoles de la *civitas* – la ville exploite d'autres richesses. Denrées et consommables (poterie, tuilerie, verrerie, boucherie, forge et travail du bronze, tissage, travail de l'os, pêche)

assurent son économie locale. Le commerce accompagne cette dynamique comme l'attestent les locaux en bordure de rues, interprétés comme des boutiques. Un *thermopolium*, sorte de taverne, a été découvert près des arènes, où il bénéficiait de l'affluence des foules assistant aux spectacles. Les activités artisanales, notamment polluantes ou dangereuses, sont rejetées en périphérie. On trouve, avant le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., une importante activité sidérurgique le long de la vallée du ruisseau d'Isaac, ainsi qu'un atelier de potier-tuilier installé vers 20-25 au nord de l'agglomération (rive gauche de la Sarthe). La ville se déployant, les artisans migrent vers le sud et le plateau de la Couture, à distance des habitats.



Localisation des activités artisanales et commerciales observées à *Vindinum*. © Pierre Chevet, Inrap

À table ! Alimentation et vaisselle

Les habitudes culinaires sont perçues à travers la vaisselle et les restes osseux récoltés dans les sites de boucherie et les dépotoirs domestiques. La vaisselle recouvre divers usages : conservation et stockage (amphores, *dolia*), préparation (pots ou marmites allant au feu), consommation (assiettes, coupes, cruches). Au I^{er} siècle, des formes plus plates, pour une nourriture plus solide, se substituent aux assiettes hautes et coupes profondes gauloises, destinées à la consommation de soupes et bouillies. La nourriture végétale est mal connue, sinon grâce aux meules témoignant du broyage de céréales. Déchets de boucheries et dépotoirs domestiques informent sur l'alimentation carnée. L'analyse des ossements indique que la viande provient surtout de l'élevage. Le gibier (sangliers, cervidés, lièvres) est marginal (2-3 % du corpus). Le bœuf romain représente 50 à 60 % des ossements. Viennent ensuite le cochon (25-35 %), le mouton et la chèvre (7-15 %), puis la volaille (poules, coqs, oies) avec 5 %. Il est difficile d'apprécier la représentativité du poisson car ses restes se conservent mal. Vertèbres et arêtes attestent la consommation de poissons d'eau douce (carpe, brochet, petite friture) ou de mer. Durant le Haut-Empire, l'huître est prisée. On trouve sur la plupart des sites des coquilles d'une huître plate venant de la Manche ou de l'estuaire de la Loire. Son transport est aisé dès lors que les coquilles sont comprimées pour rester fermées. Un arrivage peut toutefois être avarié, en témoignent les découvertes de quelques lots de coquilles jamais ouvertes. Leur examen parasitologique montre qu'elles proviennent d'un prélèvement en milieu naturel et non d'une ostréiculture.

Enfin, les plats sont accompagnés de sauces, d'huiles et de vins importés. Ces produits sont commercialisés par des marchands chez qui on dépose les récipients à remplir, parfois marqués du nom du client et/ou de la contenance.



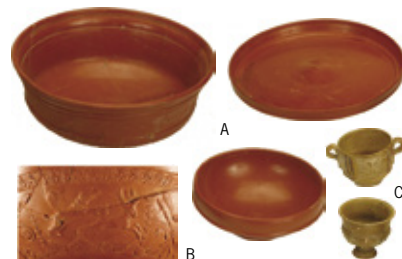
Foyer d'un four de verrier (fouilles des Halles).

© Stéphane Deschamps, SRA Île-de-France



Céramiques domestiques conservées en place après un incendie. Les traces noires correspondent aux restes calcinés des meubles dans lesquelles elles étaient rangées (fouilles des Halles).

© Stéphane Deschamps, SRA Île-de-France



La vaisselle luxueuse provient d'importations du sud de la Gaule ou d'Italie : **A** sigillée ainsi nommée parce que les grands vases sont souvent pourvus de décors tamponnés (sceaux) ; **B** décor exotique illustrant une scène de chasse (lion bondissant sur une antilope) ; **C** petites formes à boire souvent réalisées avec une couverte plombifère et richement décorées par incision ou excision.

Collection Musée Jean-Claude Boulard – Carré Plantegnêt, divers sites fouillés du I^{er} siècle apr. J.-C.



À gauche : grande cruche marquée VALIINTINUS = «(cruche de) Valentinus» (fouilles du 24 rue de l'Étoile).

À droite : haut d'amphore marqué PIIRPIITVI... LAGONA SIX XX = «(cruche en) Lagène de Perpetui contenant 20 setiers», soit environ 10 litres (fouilles de l'îlot 7).

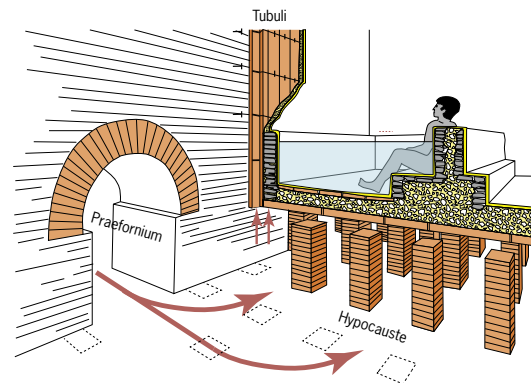
Collection Musée Jean-Claude Boulard – Carré Plantegnêt, divers sites fouillés du I^{er} siècle apr. J.-C.

Les thermes, lieu de détente et de convivialité

Les thermes publics caractérisent la vie à la romaine. Les Gallo-Romains s’y détendent, y discutent affaires, vie quotidienne, rencontrent des amis, nouent des relations. Les chefs-lieux de cité disposent souvent de plusieurs thermes. *Vindinum* n’échappe sans doute pas à la règle mais pour l’heure, un seul édifice public a été repéré (thermes Claude Chappe). Ces ensembles complexes nécessitent adductions en eau courante, évacuations, sources de chaleur, cheminées, ventilations. Le chauffage y est assuré par une circulation d’air chaud sous des sols suspendus sur pilettes (hypocaustes) ou dans les murs équipés de tubulures fixées pas des crampons métalliques (*tubuli*). Consommateurs d’eau, les thermes nécessitent des aqueducs. Ces ouvrages onéreux, longs à construire et d’entretien difficile les précèdent, expliquant pourquoi les thermes n’apparaissent pas avant 50 apr. J.-C. En plus de deux siècles, les thermes Claude Chappe ont connu des transformations. Trois états se succèdent (1^{er} siècle apr. J.-C., début du II^e siècle et charnière des II^e-III^e siècles), puis l’établissement est rasé à la fin du III^e siècle pour alimenter en matériaux la construction de l’enceinte urbaine. La décoration intérieure était riche : stucs, peintures murales, sols de mosaïques.

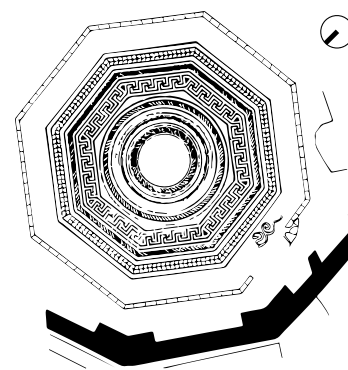


L’aqueduc des Fontenelles en cours de fouille. Cet ouvrage souterrain, équipé de regards de visite, chemine sur environ 3,5 km, depuis la source des Fontenelles jusqu’au flanc sud de la Butte du Vieux-Mans. Il est l’un des mieux placés et des mieux dimensionnés (débit d’exploitation) pour alimenter les thermes Claude Chappe (fouilles des Fontenelles, Sargé-lès-Le Mans). © Pierre Chevet, Inrap



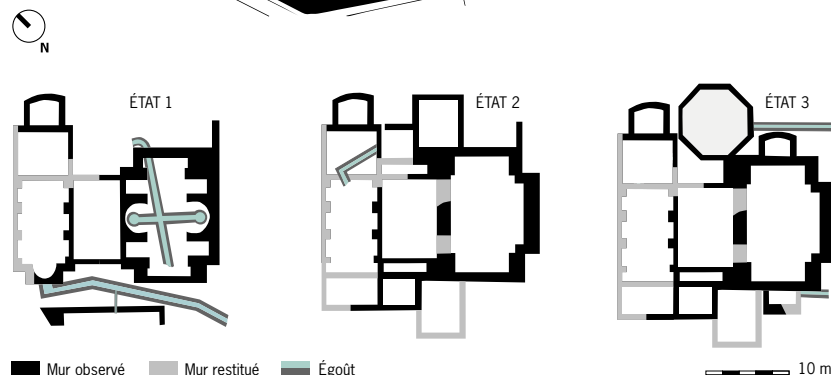
Fonctionnement d'un hypocauste et des *tubuli*.

© Pierre Chevet, d'après Jean-Pierre Adam



Restitution de la mosaïque de la salle octogonale (fouilles des thermes Claude Chappe).

© Joseph Guilleux



Évolution des thermes Claude Chappe. © Pierre Chevet, Inrap, d'après Frédéric Mercier

L'atelier de fondeur de statues des Jacobins

Lors des fouilles du Quinconce des Jacobins, un atelier de fonderie, dans lequel a été fabriquée au moins une statue en bronze à l'échelle réelle, a été mis au jour. Il en reste la base des moules de la dernière coulée de métal, dans leur fosse. Cela est exceptionnel car ces coques en argile sont détruites pour en extraire la pièce en bronze après refroidissement. La courte durée de fonctionnement de cet atelier, entre 130-140 apr. J.-C., indique qu'un artisan ambulante a œuvré sur commande, afin de fabriquer un ou plusieurs grands bronzes anthropomorphes pour orner un sanctuaire proche. Il installait son atelier près du chantier puis partait une fois son travail achevé.

L'atelier de potier du site de la Visitation

Plusieurs ateliers de potiers sont connus au Mans. Le plus remarquable a été découvert au sud-ouest de l'agglomération. On y trouve la carrière d'extraction d'argile, deux bassins de décantation pour la préparer avant tournage, dix bases de tours de potiers, un bâtiment à deux pièces servant peut-être à sécher les pièces avant cuisson, deux foyers de four et trois fosses comblées par des vases surcuits non commercialisables et des morceaux de parois de couvertures de fours (la voûte d'un four était détruite après chaque cuisson pour récupérer les céramiques). Le type de tour est classique pour l'époque antique, avec une girelle mobile autour d'un axe en bois vertical solidement calé dans le sol. La production de l'atelier, principalement pots et petites formes ouvertes, indique une période d'activité entre 70 et 110-120 apr. J.-C. Il laisse place à une boucherie.

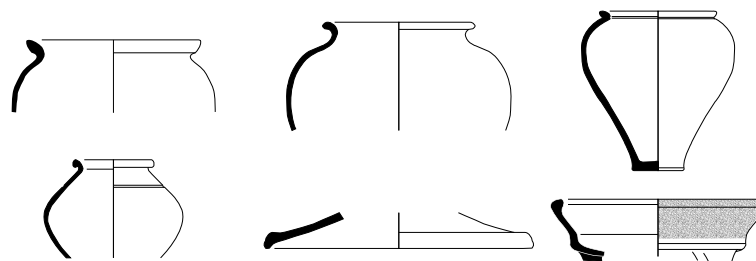


L'atelier de fondeur du Quinconce des Jacobins. À gauche, coulage du bronze dans le moule du torse, à droite, décochage après refroidissement.

© Illustrations Alex Evang



Bassin de décantation dans lequel sont nettoyées les argiles avant tournage. Le sondage réalisé dans un angle a permis de récolter la dernière préparation d'argile qui, comparée à celle utilisée pour la confection des céramiques, permet d'identifier la production de l'atelier (fouilles de la Visitation). © Pierre Chevet, Inrap

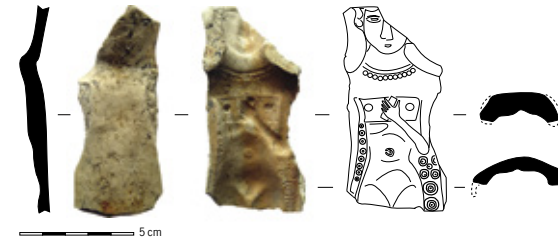


Céramiques produites dans l'atelier de potier du site de la Visitation. © Pierre Chevet, Inrap

Une production inédite de figurines à vocation cultuelle (Stéphanie Raux)

Les potiers du site de la Visitation n'ont pas fabriqué que de la vaisselle. Ils ont aussi produit des figurines en terre cuite, attestées par la découverte de quatre fragments de moules de Vénus à gaine (divinité féminine). On ignore l'identité de cette déesse mais elle est assimilée à Vénus du fait de sa posture copiée sur cette dernière sortant des eaux : un bras le long du corps, l'autre replié, la main tenant sa chevelure ou posée sur sa poitrine. La tête est en ronde-bosse, le corps est inclus en bas-relief de face et de dos dans une « gaine », ornée de motifs géométriques et parfois signée du nom de l'artisan. Les Vénus à gaine datent de la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. et du début du II^e siècle apr. J.-C. et ont eu un franc succès dans l'ouest de la Gaule où on les rencontre plus souvent qu'ailleurs. Sept exemplaires ont été mis au jour dans la Sarthe, trois au Mans. L'un d'eux, visible au Musée Jean-Claude Boulard – Carré Plantagenêt, provient du site Étoile-Jacobins. Mais, aucun ne correspond au modèle issu des moules de la Visitation. La production de figurines dans le quart nord-ouest de la Gaule n'est attestée qu'en Bretagne et Indre-et-Loire, où des fragments de moules ont été mis au jour en relation avec des ateliers de potiers. Elle repose sur la technique du surmoulage, à partir des produits finis commercialisés depuis les gros centres producteurs de figurines en terre blanche du centre et de l'est de la Gaule (de Clermont-Ferrand à Autun). Les statuettes représentent des personnages en buste ou en pied, des animaux, des fruits, des divinités. Ils ont une vocation cultuelle, dans le cadre domestique (lairaie) ou public (offrande dans un lieu

consacré). Les moules retrouvés au Mans portent des traces de surmoulage, d'usure et d'exposition à la chaleur. Tout indique qu'ils ont été importés, copiés puis utilisés par les artisans du Mans pour fabriquer des statuettes votives. Ce type de découverte, peu fréquente et inédite à *Vindinum*, est un nouveau jalon dans la connaissance de ces productions. Les figurines en terre cuite sont caractéristiques du monde gallo-romain. Elles sont l'expression d'un art populaire, « inventé » durant la romanisation pour pérenniser les images et le déroulement de certains cultes mineurs domestiques.



Fragment de valve antérieure de moule de Vénus à gaine (fouilles de la Visitation).
© Stéphanie Raux, Inrap



Fragment de figurine de Vénus à gaine, signée au dos REXTUGENOS (fouilles Étoile Jacobins).

© Musée Jean-Claude Boulard – Carré Plantagenêt



Impression 3D en positif d'une figurine de Vénus à gaine, issue d'un des moules du Mans (fouilles de la Visitation).

© Inrap, réalisation Sébastien Surets, Centre de transfert de technologie du Mans

Le sanctuaire des eaux des Jacobins

La religion romaine polythéiste est omniprésente dans la vie quotidienne : cultes officiels dans les temples ou sanctuaires et petits autels domestiques dédiés aux dieux Lares.

Les édifices religieux publics sont mal connus. Les récentes fouilles des Jacobins ont permis de mettre au jour un sanctuaire dédié à une divinité des eaux. Ce culte prend le relais des jets de monnaies observés à la fin de l'Indépendance gauloise. Le site est absorbé par le tissu urbain et se pare d'éléments caractéristiques. Un probable tronc monétaire, dans lequel ont été recueillies 287 monnaies du Haut-Empire, est construit vers 15-20 apr. J.-C.

Il précède la création d'un étang dans lequel 200 monnaies en bronze et argent et des centaines d'objets, parfois précieux, ont été découverts. Vers 130-140 apr. J.-C., un mur péribole délimitant l'aire sacrée est construit, isolant le sanctuaire de l'habitat. L'étang est envasé à la fin du II^e siècle et s'assèche au III^e. Les jets de monnaies et d'objets se raréfient au profit d'offrandes alimentaires. La fouille a également révélé la pratique de « magie noire », pourtant réprouvée par la religion romaine. Elle se matérialise par des textes d'envoûtements gravés sur des tablettes de plomb repliées sur elles-mêmes puis jetées dans l'étang, afin que la divinité du lieu réalise le maléfice. Une douzaine de ces tablettes (*defixio*) ont été découvertes. Le site perd sa vocation cultuelle, avant la fin du III^e siècle.



Laraire du I^{er} siècle apr. J.-C., constitué d'une statuette de Minerve (à gauche) et de deux déesses mères dites « au panier » découvertes mêlées aux restes calcinés du meuble sur lequel elles étaient posées (fouilles du Quinconce des Jacobins).

© Gilles Kervella



Offrandes des I^{er} et II^e siècles apr. J.-C. découvertes dans les dépôts vaseux de l'étang : **A** fibule émaillée, **B** bague en or, **C** cuillère en argent, **D** éléments de chaînette en or, **E** fibule zoomorphe (lièvre) en bronze et pâte de verre, **F** clochette en bronze étamée, **G** tablette de defixio, **H** vase contenant des offrandes alimentaires de poulet et cochon (fouilles du Quinconce des Jacobins).

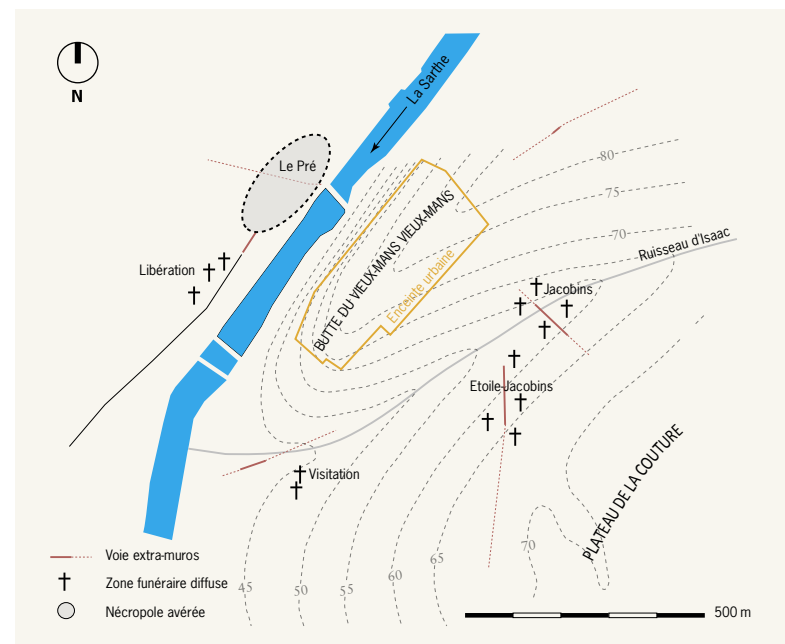
© Gilles Kervella, Pierre Chevet, Inrap

5 La ville des morts

Durant l'Empire, Romains et Gallo-Romains croient en l'au-delà. Les cérémonies funéraires sont codifiées et l'on réserve aux morts un espace toujours situé à l'extérieur des agglomérations. C'est la nécropole, la ville des morts, souvent installée le long d'une voie.

Durant le Haut-Empire, la crémation domine. Les défunts sont brûlés sur un bûcher et les cendres, placées dans une urne en terre cuite ou en verre, sont enterrées. À la fin du III^e siècle, l'inhumation en pleine terre, cercueil, sarcophage ou plus rarement caveau se substitue à la crémation et caractérisera la période chrétienne. Le testament de l'évêque Bertrand, en 616, rapporte l'existence d'une grande nécropole gallo-romaine en rive droite de la Sarthe, dans le secteur de l'actuelle église du Pré. Des travaux d'urbanisme ont permis aux chercheurs du XIX^e siècle de constater la présence d'inhumations antiques dans ce secteur jamais étudié depuis. Les datations sont insuffisantes et si l'existence de tombes de l'Antiquité tardive est assurée, rien n'atteste la présence de défunts du Haut-Empire. Mais, sa situation outre Sarthe, son extension et l'absence d'autre nécropole connue en rive gauche suggèrent une origine remontant au Haut-Empire. On connaît mieux la situation pour l'Antiquité tardive, les recherches récentes ayant révélé, au sud du ruisseau d'Isaac, des aires d'inhumation datées entre la fin du III^e et le V^e siècle. Elles s'implantent le long des voies sortant du *castrum*, dans les quartiers abandonnés après l'édification de l'enceinte. Ces tombes, souvent en pleine terre, sont

dépouillées. Les objets sont rares : chaussures, obole à Charon (monnaie dans la bouche ou sous la tête pour payer la traversée du Styx), parfois, des outils propres au métier du défunt peuvent l'accompagner. Ces tombes relèvent probablement d'une frange de la population, qui n'a pas les moyens de se faire inhumer dans la ou les nécropole(s) officielle(s), ou qui en est exclue.



Zones funéraires antiques connues à Vindinum. © Pierre Chevet, Inrap



Sépulture de l'Antiquité tardive (IV^e-V^e siècles) avec des restes de clous de semelles de chaussures que portait le défunt lors de son inhumation (fouilles du Quinconce des Jacobins).

© Pierre Chevet, Inrap

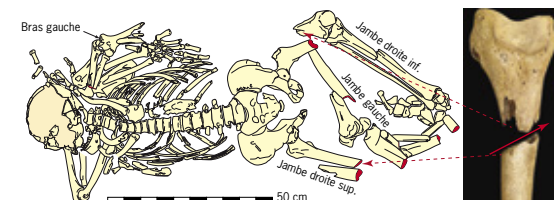
Les morts brutales du site du Quinconce des Jacobins (Élodie Cabot)

Hormis des faits particuliers de violence interpersonnelle (émeute sanglante, bataille), il est rare de constater un décès brutal à partir de restes osseux. Au Quinconce des Jacobins, 40 % des squelettes montrent des traumatismes mortels à l'arme blanche. Inhumés entre la fin du III^e et le V^e siècle dans des fosses en pleine terre, parfois en cercueils, il s'agit de neuf adultes et d'un grand adolescent. L'état sanitaire est bon, sans trace de stress alimentaire, bien que la simplicité des tombes et leur répartition suggèrent une population indigente ou des sépultures de relégation. La répartition des sexes, lorsqu'ils sont déterminables, montre un déséquilibre en faveur des hommes (85 %). Cette surreprésentation ainsi qu'une pathologie osseuse liée à une hypersollicitation et à une robustesse marquée, dépeignent une population masculine de haute stature. Les traumatismes présentent divers degrés de sévérité et, pour trois victimes, sont à l'origine du décès. Ces hommes robustes, morts brutalement, appartiennent-ils à une couche particulière de la population ou leur décès relève-t'il d'un événement singulier ? Des lésions osseuses cicatrisées, antérieures au décès, sur le torse de deux d'entre eux et une solide ossature plaident en faveur d'un statut spécial : combattants, soldats, gladiateurs ? Pour deux sujets, les blessures précédant la mort sont localisées sur le torse ou un membre inférieur, contrairement au troisième qui présente une multiplicité d'atteintes. Torse, épaules, nuque, bras et jambes sont touchés par plus de quinze coups tranchants, plus ou moins pénétrants, avec os incisés, parfois entaillés jusqu'à la section complète. Ce type de blessures va au-delà des violences interpersonnelles issues de combats ou d'agression. Le nombre

et la répartition des coups sur le corps dénoncent une volonté de démembrement et évoquent les supplices réservés aux condamnés à morts, aux gladiateurs ou aux martyrs. L'inhumation du corps s'oppose à l'hypothèse du condamné ou du martyr, pour lesquels la privation de sépulture fait partie du châtement. Chronologiquement, l'assimilation de ces individus à des gladiateurs est possible, mais hasardeuse. L'interdiction de la gladiature intervient en 325 de notre ère (édit de Constantin). Même si des « jeux » ont pu perdurer, jusqu'à leur extinction complète après le sac de Rome en 410, un parallèle direct avec les squelettes des Jacobins reste incertain, d'autant que les démembrements systématiques sont rares.



Sépulture *in situ* (fouilles du Quinconce des Jacobins). Le sujet est dans une position atypique, sur le dos, les membres en pseudo-position anatomique.

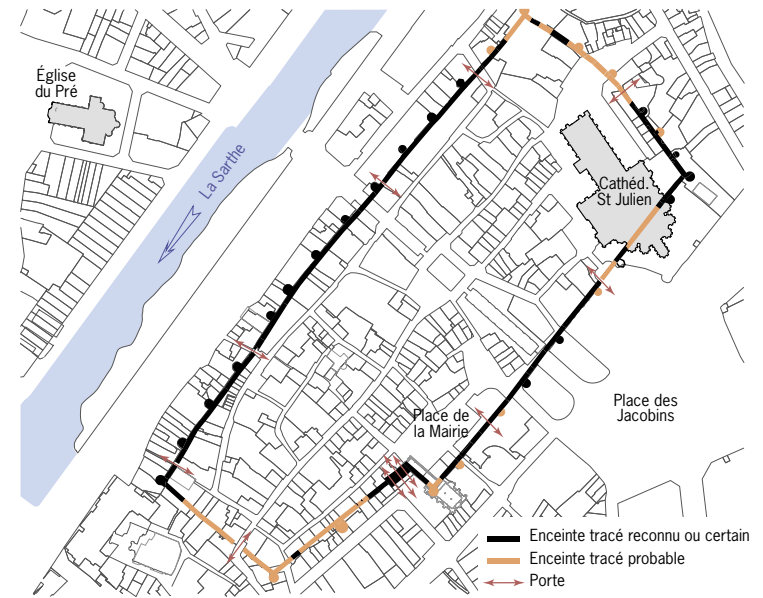


En rouge, les traces visibles des coups tranchants. La partie inférieure de la jambe droite est placée à l'extérieur de la jambe gauche. Le bras gauche, sectionné au milieu de l'humérus, est inversé, l'avant-bras à proximité de l'épaule. © Élodie Cabot, Inrap

6 La Civitas cenomannorum

Au début du III^e siècle, l'expansion de *Vindinum* ralentit et certains de ses quartiers, notamment au sud, se contractent. Ce phénomène est lié à la crise économique, politique et sociale qui agite l'Empire. Le siècle s'achève avec l'édification de l'enceinte urbaine, élément tardif de la parure monumentale des capitales de cité de la Gaule lyonnaise. La *civitas* devient la cité, la ville close.

L'enceinte romaine délimite un quadrilatère de 500 m de long pour 125 à 190 de large. Longue de 1 300 m, elle enserme une superficie de 8,5 ha, soit à peine plus du 1/10^e de la ville ouverte au maximum de son extension. La cité, dont la superficie est comparable à celles de ses voisines, laisse à l'extérieur de ses murs une partie de l'ancienne ville ouverte, dont les quartiers sont abandonnés. Des édifices sont détruits pour créer un glacis défensif autour de l'enceinte et approvisionner le chantier en matériaux. Le *forum*, élément essentiel de la vie publique, probablement situé sous l'actuelle place de la mairie, semble incorporé intra-muros. Il est probablement à l'origine du redan situé au sud-ouest de la cité, près d'une porte monumentale comptant un passage charretier flanqué de deux passages piétons. La conception de l'ouvrage montre la maîtrise des architectes romains. Sa construction a prévu nombre d'aménagements, comme des goulottes de drainage ou d'évacuations des eaux de la cité. Le libage, posé sur plusieurs rangées de pieux en chêne profondément enfoncés dans le sol, est formé de blocs asseyant solidement l'ouvrage sur son substrat sableux.



Tracé de l'enceinte antique du Mans sur fond cadastral actuel. © Pierre Chevet, Inrap, d'après Hugo Meunier



Exemple d'évacuation drainant vers l'extérieur l'eau de pluie et les caniveaux de la cité.

© Joseph Guilleux

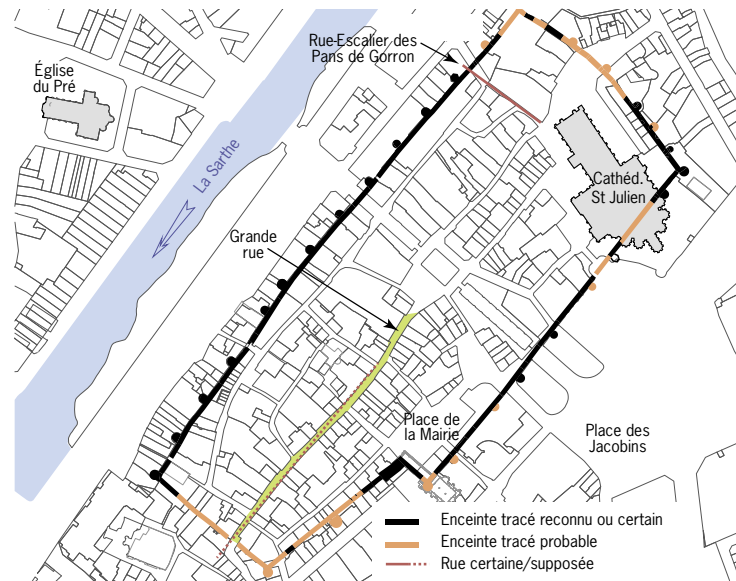


Le libage (fondations) est fait de blocs de calcaire dur local. Certains ont été récupérés sur des bâtiments publics extra-muros détruits afin de créer le glacis défensif. Ci-dessous, élément de corniche découvert à la base d'une des tours de l'enceinte. © Joseph Guilleux



Organisation de la cité intra-muros

L'intra-muros est mal documenté. Si les fouilles récentes confirment la présence de constructions de l'Antiquité tardive, elles n'apportent pas assez d'éléments pour clarifier le sujet. La réduction de la surface urbaine laisse envisager une mutation de la forme de l'habitat avec l'apparition d'immeubles de rapport à plusieurs étages, divisés en logements : les *insulae*. Le réseau de rues reprend-il tout ou partie des rues préexistantes ou se renouvelle-t-il totalement ? La réalité est sans doute entre les deux et reste à découvrir. L'escalier des pans de Gorron marque un axe antique, comme l'actuelle Grande rue, avatar probable d'une rue du Haut-Empire qui s'est maintenue dans la cité enclose. Les portes de l'enceinte informent sur le débouché des rues, mais ne permet pas d'en restituer le réseau interne.



Rues connues ou supposées de la cité enclose. © Pierre Chevet, Inrap

Le devenir des anciens quartiers de la ville ouverte

D'anciennes rues de *Vindinum* sont fréquentées et entretenues jusqu'à la fin du III^e siècle (Quinconce des Jacobins, Étoile-Jacobins), voire jusqu'au milieu du IV^e (voie des Halles). D'autres sont créées, comme deux voies encaissées sortant des portes nord-ouest de la cité et ralliant la rivière, où la batellerie assurait une partie importante de l'approvisionnement de la ville. La voie du Quinconce franchit le ruisseau d'Isaac à gué, sur les ruines de l'ancien pont de pierre du Haut-Empire. On pense qu'il s'agit de la voie menant vers les édifices de spectacle décrits en 616 par l'évêque Bertrand. Les fouilles n'en apportent pas la preuve, mais il est possible qu'elle ait perduré. L'occupation hors de la cité est délicate à caractériser. Un foyer d'habitat subsiste dans l'ancienne *domus* des Halles, bénéficiant de la proximité d'une voie et d'une fontaine. L'édifice de spectacle a sans doute accueilli une occupation comparable dès qu'il a perdu sa fonction initiale. La présence de céramiques tardives dans les ruines des thermes Claude Chappe indique un même phénomène.



Arase de mur daté de l'Antiquité tardive, découvert à l'intérieur de la cité enclose, au voisinage de l'actuelle cathédrale (diagnostic des Jardins de la cathédrale). © Pierre Chevet, Inrap



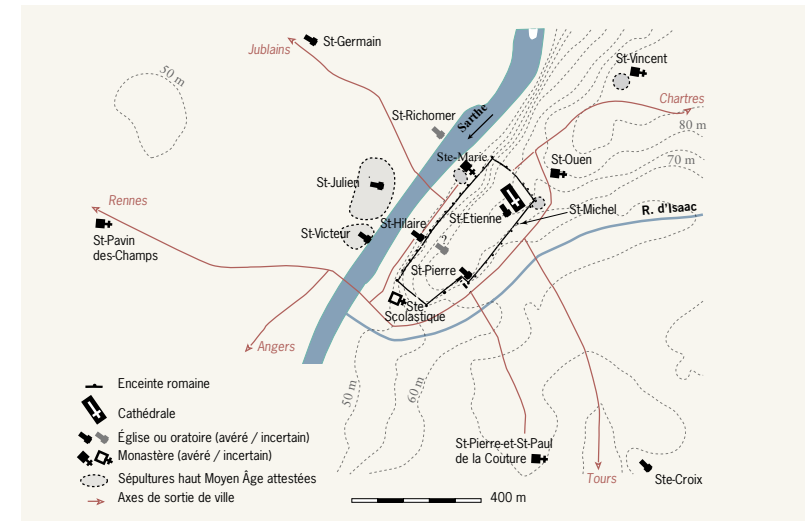
État tardif (fin II^e siècle) de la voie du Quinconce des Jacobins. La surface de roulement et le radier de blocs contiennent des fragments calcaires dont certains sont sculptés ou moulurés. Ils proviennent d'un édifice détruit, probablement le pont en pierres qui permettait le franchissement du ruisseau d'Isaac durant le Haut-Empire. © Pierre Chevet, Inrap

Fragmentées, ces céramiques comptent des sigillées importées des ateliers d'Argonne (IV^e-V^e siècles), reconnaissables à leur décor de petits casiers réalisés à la molette. Quelques productions du VI^e siècle sont attestées, avec des dérivées de sigillées paléochrétiennes toujours rares. De nombreuses monnaies de faible valeur (*antoniniens* imités par des faussaires) accompagnent les dépôts de cette période. Au-delà, on connaît peu de chose. Nombre d'édifices du Haut-Empire sont détruits pour construire l'enceinte. Des tessons de céramiques du IV^e siècle se trouvent en faible quantité. S'ils trahissent une fréquentation du site, ils n'attestent pas une réelle occupation.

De la civitas à l'évêché (Hugo Meunier)

La difficulté à caractériser l'intra-muros à la fin de l'Antiquité est la même pour le début du Moyen Âge. Outre quelques données archéologiques anciennes, les Actes des évêques du Mans (corpus de notices épiscopales et d'actes du milieu du IX^e siècle) restent la principale source d'information. Comme dans chaque chef-lieu doté d'une enceinte, un évêché est créé. Il intègre l'ancienne cité des Aulerques Diablintes dont la capitale, Jublains, est déclassée. Le premier évêque attesté au Mans est Victor, mort en 490. La cathédrale est évoquée pour la première fois dans l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours en 589. Selon le testament de l'évêque Bertrand (616), elle relevait d'un groupe épiscopal réunissant sanctuaires, résidence du prélat, oratoire aménagé dans une tour de l'enceinte (tour Saint-Michel) et annexes économiques. Quinze églises et monastères, certains le long de voies sortant du *castrum*, sont également cités. Deux d'entre eux, Saint-Vincent et Saint-Pierre-et-Saint-Paul (VI^e siècle), agrégeront de futurs faubourgs. Les principales nécropoles sont toujours en

rive droite de la Sarthe. On y trouve les basiliques funéraires de Saint-Julien et de Saint-Victeur. Des fouilles anciennes y ont révélé une cinquantaine de sarcophages. D'autres vestiges ont été mis au jour, à Saint-Pavin-des-Champs et sous l'actuelle église Saint-Benoît. Plus récemment, un mur en petit appareil dépendant probablement du monastère de femmes Sainte-Marie (VI^e siècle) a été découvert rue Denfert-Rochereau. Les objets sont rares. La céramique reste mal connue et, excepté un *tremissis* découvert en fouille aux Jacobins, les monnaies sont exceptionnelles.

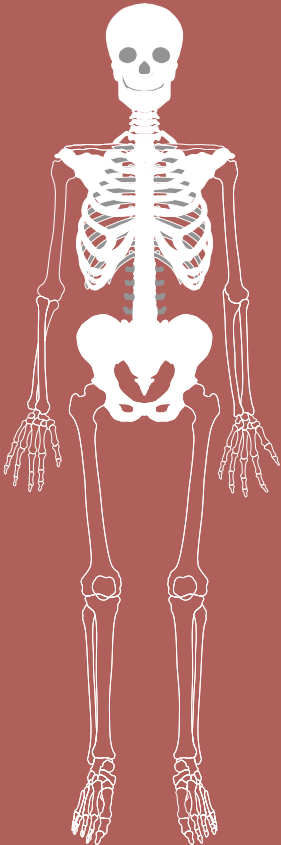


Plan de la ville du Mans et de sa périphérie dans le courant du VII^e siècle. © Hugo Meunier, UMR 6566 CReAAH



Tremissis mérovingien à l'effigie de Justinien I^{er}. Copie d'inspiration wisigothique fin V^e ou début VI^e siècle (fouilles du Quinconce des Jacobins). © Gilles Kervella

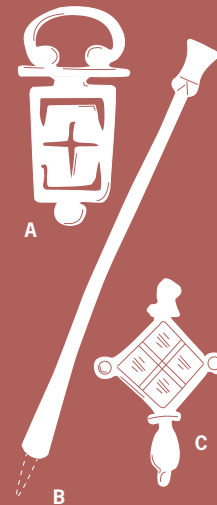
Élodie Cabot
Anthropologue,
Inrap



Analyser les défunts et les rituels qui accompagnent leur inhumation ou leur crémation permet d'appréhender le monde des vivants. Ainsi, l'anthropologue associé aux fouilles archéologiques, par son expertise sur le terrain comme en laboratoire, analyse les pratiques funéraires et étudie les populations décédées. À partir de l'examen des ossements humains, il détermine les caractéristiques des individus et établit un profil biologique, sanitaire et pathologique, véritable carte d'identité du défunt.

Les connaissances sur Le Mans antique et ses habitants ont été enrichies par les études anthropologiques comme celles du quartier des Jacobins. Mais les nécropoles de la cité antique restent à redécouvrir. La caractérisation de ces lieux et l'étude des pratiques dans ces espaces particuliers, dans le cadre de fouilles archéologiques récentes, permettraient, à l'instar d'autres cités antiques de l'ouest, d'approfondir la connaissance de la ville et de ses habitants.

Stéphanie Raux
Spécialiste de
l'instrumentum
Inrap



- A** : clef à platine en bronze (1^{er}-11^e siècles apr. J.-C.)
- B** : stylet d'écriture sur cire (1^{er} siècle apr. J.-C.)
- C** : fibule en bronze (début 11^e siècle apr. J.-C.)
- A et C** fouilles du Quinconce des Jacobins
- B** fouilles de la Visitation.

© Stéphanie Raux, Inrap

L'*instrumentum* (équipement en latin) concerne les objets de la vie quotidienne (sauf la vaisselle et les monnaies). Ils sont nombreux et relèvent de domaines variés : maison, artisanat, commerce, activités rurales, militaires, culturelles... Ils rassemblent des ustensiles de cuisine, des outils, des armes, des objets de toilette, de parure, etc. et sont fabriqués en matériaux divers : métal, pierre, os, verre, terre cuite, mais aussi bois, tissus, végétaux (plus rares). Certains sont produits et consommés sur place, d'autres sont commercialisés à longue distance et ont des valeurs marchandes, des provenances et des identités culturelles différentes. Leur étude éclaire sur les activités pratiquées sur le site, la nature de son occupation, son statut social et son groupe culturel. Comme l'usage et les techniques de fabrication évoluent vite, ils apportent également des précisions chronologiques et traduisent l'évolution des sociétés. Au Mans, les fouilles ont livré une multitude d'objets typiques de leurs contextes de découverte (thermes Claude Chappe, étang sacré des Jacobins, *domus* des Halles...). De tout temps, et aujourd'hui encore, les objets appartiennent à l'histoire de l'humanité, ils sont le propre de l'Homme, de sa relation à autrui et à ce qui l'entoure.

Née à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, sous l'impulsion d'érudits locaux, l'archéologie de *Vindinum*, chef-lieu de l'ancienne tribu gauloise des Aulerques cénomans, n'a cessé de se développer jusqu'à la Première Guerre mondiale, qui met un terme aux recherches sur l'agglomération antique. Au début des années 1960 une surveillance des travaux d'urbanisme relance la discipline qui laisse place, dès 1986, à l'archéologie préventive, qui s'intègre aux projets d'aménagements. Elle a révélé aux Manceaux l'existence d'une ville romaine sous la cité médiévale (Cité Plantagenêt), dont l'exceptionnel état de conservation fait souvent oublier les origines anciennes. Ce livret résume l'essentiel des découvertes : les riches demeures privées, les luxueux établissements publics et les activités domestiques, artisanales, religieuses ou politiques qui ont pris forme durant les trois premiers siècles de notre ère.

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)

Établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture et de la Recherche, il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire.

Il réalise chaque année quelque 1 800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'étude scientifique des données relevées sur le terrain à la diffusion de la connaissance archéologique.

La Ville du Mans

La mise en valeur du patrimoine archéologique du Mans s'inscrit dans une ambition plus large de porter un grand projet culturel pour la ville. Celui-ci repose sur la volonté de permettre l'appropriation par les Mancelles et les Manceaux des projets culturels du territoire, en invitant les publics à investir l'espace public pour y partager des expériences artistiques et culturelles. C'est sur cet objectif que s'appuie la candidature de la Ville du Mans « Capitale française de la culture 2021 » qui défend un programme culturel riche et ambitieux, au sein duquel la valorisation de l'enceinte romaine occupe une place centrale.



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE
DE LA CULTURE